



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), porteur du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bièvre, recrute :

Un/e chargé/e de mission « Gestion à la source des eaux pluviales »

Cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux

Poste ouvert aux contractuels

Poste basé à L'Hay-les-Roses (94)

Contexte

Depuis 2006, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) intervient pour faciliter et coordonner l'action des collectivités territoriales dans la reconquête de la rivière Bièvre en Île-de-France.

Le SMBVB est composé de quatre agents. Il a pour objets principaux la **mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** de la Bièvre, entré en vigueur en août 2017, et **l'élaboration d'un Contrat de bassin « Eau, Climat et Trame Verte et Bleue »** outil de déclinaison opérationnelle des orientations du SAGE pour la reconquête de la qualité de l'eau en vue de la réouverture de la Bièvre. Il rend également des avis sur les Dossiers Loi sur l'Eau afin de vérifier la conformité des projets d'aménagement avec le SAGE et accompagne les collectivités dans l'intégration des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme et projets de construction.

Les actions du SMBVB sont pilotées par la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**, instance locale de concertation entre élus locaux, usagers, organismes socioprofessionnels, associatifs et services de l'état.

Le Syndicat mène ainsi un travail d'animation auprès des acteurs et réalise des études générales pour améliorer les connaissances et impulser des projets répondant aux enjeux du territoire (qualité de l'eau, maîtrise du ruissellement, mise en valeur de la rivière...). Ainsi, une opération concernant les pratiques ZéroPhyto autour de la Bièvre a été lancée en mai 2019 et une étude est prévue prochainement autour des déversements dans la Bièvre avec pour objectif un plan d'action visant à limiter les apports polluants dans la rivière.

Missions

Sous l'autorité directe de la directrice-animatrice du SAGE de la Bièvre, le/la chargé/e de mission « Gestion à la source des eaux pluviales » est garant/e de la politique de gestion intégrée des eaux pluviales menée par le syndicat et inscrite au SAGE.

Vos fonctions consisteront à :

1. Appuyer les collectivités (Communes, Etablissements Publics Territoriaux, Communautés d'Agglomérations, Métropole du Grand Paris) dans l'élaboration et la mise en compatibilité de leur **document d'urbanisme** avec le SAGE (dispositions 4 et 49 du SAGE) et l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans les **projets d'aménagement et de construction** (dispositions 50 et 51 du SAGE)
 - Réaliser une veille sur les projets d'aménagement et révision/élaboration des documents d'urbanisme en cours et à venir
 - Apporter des conseils techniques sur la prise en compte de la gestion à la source des eaux pluviales, l'intégration des zones humides et des zones d'expansion des crues (proposition de rédactions d'articles du règlement du PLU(i) ou du DOO du SCOT)
 - Mettre en avant une approche multifonctionnelle de l'espace élargie à la biodiversité, la végétalisation et la climatisation de la ville en anticipant les effets du changement climatique. Pour ce faire, le/la

- chargé/e de mission bénéficiera d'un accompagnement par l'association ADOPTA, expert dans la gestion des eaux pluviales.
- Maintenir et développer les contacts avec les services urbanisme des collectivités, les services de l'Etat, les aménageurs et leur maîtrise d'œuvre
 - Tenir un rôle de conseil et d'expert sur la thématique pluviale auprès des acteurs de l'aménagement : étude des projets, rédaction d'avis, conseils techniques et proposition d'optimisation des projets
2. Réaliser le bilan de la prise en compte de l'enjeu pluvial dans les documents d'urbanisme actuels des collectivités du bassin versant de la Bièvre (à partir notamment d'une étude de stage réalisée en 2017)
 3. Favoriser l'émergence de nouveaux projets concourant à l'atteinte des objectifs de gestion à la source des eaux pluviales sur le bâti public existant (disposition 53 du SAGE) :
 - Identification des secteurs de déconnexion des eaux pluviales des bâtiments publics (une action auprès des écoles élémentaires a déjà été entamée et est à poursuivre.)
 - Sensibilisation des collectivités à cet enjeu et promotion des techniques alternatives pérennes : organisation de « balades pluviales » au sein des communes, etc.
 4. Accompagner la concertation entre les acteurs publics et privés de l'eau et de l'aménagement : organiser des rencontres et des temps de partage d'expériences à destination des services urbanisme, espaces verts, voirie, des collectivités et des acteurs de l'aménagement (promoteurs, bailleurs, bureaux d'étude, aménageurs).
 5. Valoriser les projets et travaux des collectivités : rédaction d'articles sur les réseaux sociaux, proposition d'articles dans les bulletins municipaux, alimentation du site internet du SMBVB, présentation de cas d'étude en Commission Locale de l'Eau ou en Commission Thématique « Maitrise des ruissellements », etc.

Profil

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC+5) dans le domaine de l'**aménagement** et de l'**environnement** (eau et biodiversité), vous justifiez idéalement d'une première expérience dans ces deux domaines
- Connaissances approfondies en matière **d'hydrologie urbaine et d'urbanisme**
- Une première expérience d'animation sera un plus
- Très bonne connaissance des outils informatiques classiques et d'un **Système d'Information Géographique**
- Connaissances appréciées sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales
- Capacité de synthèse et d'initiative
- Aisance rédactionnelle (production fréquente de notes et de rapports) et relationnelles (échanges avec de nombreux acteurs)
- Savoir-être : autonome, polyvalent, réactif, organisé, forte capacité d'écoute et de négociation
- Permis B indispensable

Conditions de recrutement

Rémunération statutaire et régime indemnitaire ; tickets restaurant.

CDD 1 an renouvelable

Pour plus d'informations, contactez Madame Maëva RODIER, Directrice du SMBVB ☎ 01.49.73.38.74

Poste à pourvoir : le 7 septembre 2020

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 31 juillet 2020** à l'attention de Monsieur Christian METAIRIE, Président du Syndicat Mixte Bassin Versant de la Bièvre, **de préférence par mail** à l'adresse suivante : smbvb@orange.fr

Ou par courrier, à l'adresse suivante :

SMBVB – Moulin de la Bièvre
73, avenue Larroumès,
94240 L'Haÿ-les-Roses